

Madame, Monsieur,

Au même titre que la tempête de 1999, le 21 juin 2022 restera marqué dans les mémoires d'une liste de dégâts hors normes pour les Marsacaises et Marsacais : toitures détruites par des grêlons de plus de 3 cm de diamètre, inondations dans les habitations, véhicules entièrement martelés, piscines hors d'usage, jardins détruits, récoltes viticoles et maraîchères anéanties... Une liste non exhaustive qui nous rappelle combien l'être humain est bien peu de chose face aux éléments lorsqu'ils se déchaînent. Pour soulager financièrement les réparations dues aux sinistres, une démarche de reconnaissance en «catastrophe naturelle» a été sollicitée auprès de l'Etat par la commune à l'heure de l'édition du journal...

Anticiper, prévenir sont autant de raisons qui ont conduit les élus à renforcer ses canaux de communications. Désormais avec l'application (gratuite et sans publicité) de Panneau Pocket, la mairie sera en mesure de vous informer sur les événements touchant la commune. Le site internet de la commune sera aussi agrémenté de nouvelles rubriques plus fournies et diversifiées allant de la publicité des annonces légales aux comptes-rendus des conseils municipaux (cf. articles ci-après).

Sur son budget 2022, le Conseil Municipal maintiendra dans la mesure du possible les investissements nécessaires à hauteur (selon l'estimation des devis) de 147 500€ tout en poursuivant un programme de réduction des dépenses énergétiques dont l'augmentation des coûts, de par la conjoncture internationale, s'échelonnaient entre 30 à 300 % pour l'électricité et le gaz. Les actions entreprises reposent dans un premier temps sur la mise en Led de la quasi-totalité de nos bâtiments (mairie, salle des fêtes, groupe scolaire) afin de générer une réduction des coûts de 30 %. Dans la continuité, le Conseil Municipal a aussi

souhaité contraindre les dépenses liées à l'éclairage public dans certains secteurs de la commune en éteignant à compter du deuxième semestre les luminaires aux environs de minuit jusqu'à 5 heures du matin.

Afin de permettre aux enfants de se rendre en toute sécurité à la fois au collège mais aussi à l'école, des travaux de mise en trottoirs au hameau du Caillou sont programmés cette année dans la continuité du passage protégé réalisé pour traverser la D18. D'autres travaux sur la commune seront aussi au planning pour maintenir en état la voirie très empruntée avec une enveloppe de 98 800€.

Face à l'augmentation de la population, nous devons aussi enclencher des travaux d'agrandissement du cimetière auquel nous joignons une réflexion d'ensemble quant au stationnement problématique devant la mairie lors de manifestations communes. Le processus sera enclenché sur plusieurs exercices entre les études et la mise en chantier.

Nous vous invitons à parcourir votre journal municipal pour vous informer des différentes activités associatives dont le rôle d'animation de la commune leur est dévolu. De part l'ouverture du gymnase, nombre d'associations s'illustrent désormais lors des compétitions parmi lesquelles jeunes et adultes se retrouvent dans cette belle structure.

En vous souhaitant un été clément et ensoleillé !

Avec mon dévouement,

Brigitte Misiak.



© Ralphs Fotos / Pixabay - Pxhere



C'est l'été... chut...

Avec les beaux jours, nous vivons de plus en plus en extérieur et parfois les bruits du voisinage viennent troubler la tranquillité de chacun.

Nous rappelons que la vie en communauté suppose une tolérance entre voisins. La première démarche est d'informer son voisin de la gêne que vous ressentez ; pour le « bruiteur », c'est de prévenir de la gêne qu'il va occasionner. Par exemple le bricoleur explique à son voisinage les travaux envisagés et leur période pour chercher et décider avec ses voisins les solutions de bon sens. Eventuellement, invitez amicalement le « bruiteur » à venir chez vous pour se rendre compte par lui-même de son impact.

Les bruits de comportement sont régis par l'article R48.2 du code de la santé publique et par l'article R 623.2 du code pénal. Ce dernier réprime le tapage injurieux ou nocturne. Sans oublier l'article L 222-16 du code pénal qui punit les agressions sonores répétées en vue de troubler la tranquillité d'autrui. Ces bruits ne nécessitent pas de mesure acoustique et sont constatés par des agents assermentés. Ces bruits résultent du comportement d'une personne ou d'une chose ou d'un animal. Ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des personnes.

Jardinage & bricolage : des horaires ont été définis par arrêté préfectoral. Il s'agit des jours ouvrables de 8h30-12h et 14h30 - 19h30, les samedis de 9h-12h et 15h-19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les animaux peuvent aussi générer des nuisances sonores pendant votre absence. Il existe des collier anti-aboiements (votre vétérinaire ou le pharmacien pourra vous conseiller).



© MATHEY / PIXABAY

A comme... Allergie et Ambroisie

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de route...

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en été (rhinite, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, eczéma et asthme). C'est également une menace pour l'agriculture car elle peut entraîner une perte de rendement, des semences non conformes, une charge supplémentaire de traitement des sols, la colonisation des parcelles, des conflits de voisinage.

À ne pas confondre avec l'armoise commune et l'armoise annuelle.

L'ambroisie a une feuille découpée verte des deux côtés et sans odeur quand on la froisse, à l'inverse des deux armoises.

Il est alors nécessaire de la détruire avant la floraison avec port de gant. Avant la formation des fleurs et graines, les plantes arrachées sont compostables, sinon les laisser sur place pour éviter la dissémination. L'année suivante il faudra alors arracher les nouvelles pousses. Veillez à porter des vêtements couvrant, un masque et des gants si les fleurs sont déjà formées.

Plateforme de signalement de l'ambroisie : 0972 376 888

www.signalement-ambroisie.fr

www.ambroisie.info ou www.ambroisie-blog.org

www.pollens.fr



MAIRIE DE MARSAS

☎ 05 57 68 71 16

secretariat@marsas33620.fr

2, rue de la Fontaine 33620 Marsas

lundi : 9h-12h30 et 14h-18h30

mardi : 9h-12h30 et 14h-18h

mercredi : 8h30-12h30

jeudi : 14h-18h

vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Permanence des élus

sur rendez-vous



Mairie-de-Marsas



mairie-de-marsas33.fr



panneau pocket

ÉCOLE DE MARSAS

☎ 05 57 68 71 72

Directrice : Mme Annie Telliet

8h30-11h30 et 13h30-16h30

HALTE GARDERIE DE L'ÉCOLE

6h45-8h20 et 16h30-18h45

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Centre anti-poison 05 56 96 40 80

Sogedo 05 57 94 01 70

EMPLOI

Pôle Emploi demandeurs 3949

Pôle Emploi employeurs 3995

Cap Emploi 05 56 91 38 27

(personnes handicapées)

Association Relais 05 57 43 55 72

Mission locale Saint-Savin 05 57 58 01 56

SERVICES

Cabinet médical 05 57 68 77 67

D^r Robin

Infirmiers 05 57 68 75 04

Diététicienne 06 24 34 00 68

Mme Mangeot

SMICVAL 05 57 55 39 79

Déchetterie Saint-Mariens 05 57 68 52 36

SIAEPA 05 57 43 63 40



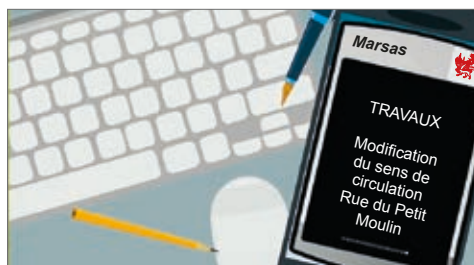
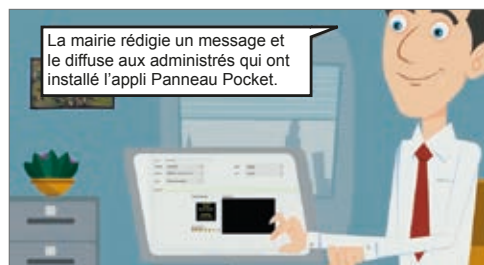
PANNEAUPOCKET À VOTRE SERVICE

L'APPLICATION GRATUITE POUR RECEVOIR LES INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL

Parce que certaines informations nécessitent de la réactivité, notre commune s'est dotée depuis le 1^{er} juillet d'un nouveau moyen de communication afin que chacun puisse être avisé en temps réel de ce qui se passe dans notre village. Grâce à l'application smartphone PanneauPocket, vous pourrez recevoir automatiquement les dernières informations mises en ligne par la mairie.

Pour bénéficier de ce service, vous devez télécharger PanneauPocket soit sur PlayStore soit sur AppleStore. Une fois l'application installée, il vous suffira tout simplement de renseigner le nom de la commune ou toute autre entité dans la zone de recherche et vous serez alors directement connecté(e) au système d'informations locales : intercommunalité, syndicat des eaux, traitement des ordures ménagères, la gendarmerie...

L'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. À installer sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).



MES PUBLICATIONS

ÉVOLUTION DU SITE INTERNET

Une nouvelle rubrique sera bientôt accessible sur le site de la mairie afin de rendre disponibles à la lecture et au téléchargement les différentes publications légales ou d'intérêt général émises par la mairie ou par les collectivités locales avec lesquelles nous travaillons (CDC, Département...) : arrêtés, offres d'emploi, publication des bans, convocations et compte-rendus des conseils municipaux, Le petit canard, PLU...

Nous vous informerons de la mise en ligne de cette nouvelle rubrique par un post sur notre page Facebook et une information sur le panneau lumineux de la salle des fêtes.



MA SÉCURITÉ

Ma Sécurité est une application ministérielle mettant à disposition du grand public des conseils, des numéros utiles, des actualités locales ou thématiques, une cartographie des unités.

La population pourra également accéder aux tchats de la gendarmerie et de la police.

L'application mobile *Ma sécurité* est le guichet unique « tout-en-un » simplifiant l'accès à l'information, aux services de police et aux démarches en ligne par une recherche simplifiée au maximum. *Tchat 24h/24* avec des policiers, signalements, écoute et accompagnement des victimes, cette interface a également vocation à proposer à la population des conseils et informations pratiques, des actualités et des télé-services relatifs à la sécurité publique dans un même espace numérique.

Un contenu sur-mesure est proposé selon ses centres d'intérêts et sa situation géographique, ce qui permet un flux d'informations pertinent pour l'utilisateur.

L'application affiche quatre fonctions basiques : trouver mon unité de proximité, tchater avec un gendarme, violences conjugales, appel d'urgence - 17.

Mais elle oriente aussi vers les informations ou services suivants : pré-plainte, démarches administratives, actualités et notifications de sécurité, conseils de sécurité et prévention, cartographie des points d'accueil (sans géolocalisation) ainsi que les horaires et coordonnées, plateforme de signalement des points de vente de drogue. À télécharger sur votre webstore.



la vie citoyenne



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2022 À MARSAS - (11^{ème} circonscription)

Élections présidentielles : Marine Le Pen 368 voix / Emmanuel Macron 257 voix
(937 inscrits - 207 abstentions - 625 exprimés - 94 blancs ou nuls)

Élections législatives : Edwige Diaz 228 voix / Véronique Hammerer 143 voix
(937 inscrits - 523 abstentions - 371 exprimés - 43 blancs ou nuls)



© MARKUS WINKLER / PIXABAY



Vous souhaitez rénover votre bien immobilier ? ICARE et OPAH vous aident !

Que vous soyez propriétaire bailleur ou occupant ou locataire, un accompagnement global, technique, administratif et financier est à votre disposition via deux plateformes :

OPAH (sous condition de ressources) : aides financières pour tout propriétaire ayant des travaux de rénovation pour sa résidence principale ou pour la location.

ICARE (sans condition de ressources) : accompagnement et conseils techniques pour tous les ménages (propriétaires ou locataires) habitant sur le territoire de la Haute Gironde.

Une permanence se tient à Saint-Savin tous les premiers mercredis après-midis du mois sur rendez-vous au : 05 24 73 86 22 - icare@pays-haute-gironde.fr



la vie scolaire



Toujours plus de culture à l'école des rêves

Chaque année, les enfants bénéficient de sorties diverses et variées. Depuis janvier, le programme aura été particulièrement riche.



Au mois de mars, les classes de CM1/CM2 et CE1/CE2 sont allées à Saint-Émilion pour écouter un mini concert en partenariat avec l'opéra de Bordeaux sur le thème des *Contes des mille et une nuits*.

En mai, celles de GS/CP et CP/CE1 ont assisté, au théâtre Fémina à Bordeaux, à un mini concert en version jazz du *Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns ; toujours en partenariat avec l'opéra de Bordeaux.

Une classe de CM1/CM2 a présenté un conte musical *Arlequin et les oreilles de Venise* accompagné par une musicienne joueuse de mandoline à la salle des fêtes de Marsas.

Les classes de CM1/CM2 ont fait un séjour avec une nuitée au parc du Futuroscope à Poitiers et au parc Mysterra à Montendre les 24 et 25 mai.

Sur six semaines environ, une classe de CM1/CM2, en partenariat avec Mme Bersani et la ferme Gaudry de Marsas, a développé un projet sur l'environnement et l'aménagement du jardin de l'école (plantations de fleurs, herbes aromatiques...). La mairie a planté quelques arbres afin d'apporter de l'ombrage à cet espace qui peut être utilisé sur les temps de récréation. Elle a également installé un récupérateur d'eau de pluie à proximité pour faciliter l'arrosage et économiser l'eau potable.

En juin, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 et les classes de GS/CP et PS/MS ont profité d'une journée au parc nature de Vitrezay à Saint-Sorlin-de-Conac pour des ateliers sur la faune et la flore du parc.

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le samedi 25 juin à la salle des fêtes de Marsas en matinée. La kermesse s'est tenue dans l'après-midi le vendredi 1^{er} juillet dans l'enceinte de l'école.

l'Agenda

SEPTEMBRE

1 : Rentrée scolaire

9-10-11 : Fête locale

Alfm / Plaine des sports

OCTOBRE

8 : Grand loto 20h30

Les Pervenches / Salle des fêtes

NOVEMBRE

11 : Cérémonie du souvenir 10h30

Monument aux morts

12 : Grand loto 20h30

Les Pervenches / Salle des fêtes

27 : Repas des aînés

Salle des fêtes

DÉCEMBRE

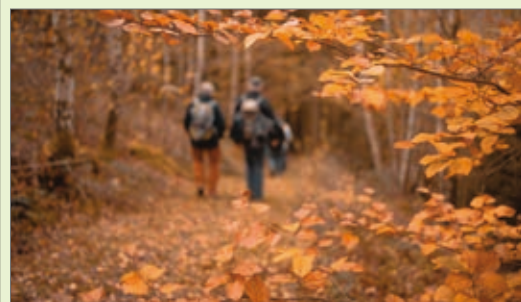
18 : Ateliers de Noël

APE / Salle des fêtes



Le potager de l'enclos

Implanté à La Bernarde depuis plusieurs années, ce potager est désormais ouvert au public tous les samedis de 16h à 19h. Pour des courses toujours plus locales et des légumes toujours plus de saison.



Les marcheurs de Marsas

Tous les mardis et jeudis à 9h, le groupe des marcheurs de Marsas se donne rendez-vous sur le parvis de la mairie pour une randonnée facile et conviviale d'une durée de 2h30 environ. Annulation sans préavis suite aux aléas météorologiques. Chacun est le bienvenu ! A bientôt !

ACHATS

Volets roulants électriques des classes : 6778 €

Détecteurs de CO₂ pour les classes et la cantine : 1226 €

L'AJRVS était sur les pistes !

Cette année encore, 47 enfants et adolescents ont profité pleinement du séjour ski et snowboard, proposé par l'Association de la Jeunesse Rurale de la Vallée de la Saye (AJRVS).



Le snowboard prend de l'ampleur chez nos ados avec 8 snowboarders cette année. Les enfants sont accompagnés sur les pistes par les animateurs du séjour mais bénéficient également de cours ESF. Nous remercions par ailleurs l'ESF de Gavarnie et tous les pisteurs de la station qui nous réservent toujours un excellent accueil ! Cette station idéale pour les débutants permet grâce à ses pistes vertes, qui partent du point le plus haut de la station, de profiter des grands espaces à tous les niveaux de ski.

L'AJRVS, association loi 1901, veut promouvoir le départ des jeunes de notre secteur rural et propose donc un séjour sans aucun bénéfice pour la structure, afin que les tarifs puissent être au plus abordable pour les familles.

Pour tous les groupes qui souhaiteraient organiser un séjour dans les gîtes de l'AJRVS, qui peuvent accueillir jusqu'à 40 personnes au total (fêtes de familles, séjours sportifs de cohésion, séjours de remise en forme...) n'hésitez pas à réserver au 05 57 68 71 97.

Vivement l'année prochaine....!!!

Renseignements et réservations : Guy Massias 05 57 68 71 97

C'est une météo de rêve qui a accompagné 25 enfants (de 7 à 12 ans, la semaine du 13 au 19 février 2022) et 22 ados (de 12 à 17 ans, la semaine du 20 au 26 février 2022) tout au long de leur séjour à Arcizans Dessus.

Ces enfants et ados étaient encadrés par 8 animateurs enthousiastes qui ont fait preuve d'une énergie débordante : Delphine Blois (directrice du séjour), Stéphane Dibon, Rémy Fohr, Elsa Berniard, Dessa Prat-Fourcade, Emile Caumont (semaine 1) et Thomas Gembert (semaine 2). Ils ont été régalez par Hélène Dubreuil, notre cuisinière préférée qui fait les meilleures soupes du monde et nous avons ajouté, cette année à l'équipe, Jessica Cléry en tant qu'assistante sanitaire qui veillait à la constante désinfection des lieux et se tenait prête en cas de crise sanitaire (qui fort heureusement n'a pas eu lieu).

Les plus jeunes ont skié 4 jours complets et ont pu se reposer le mercredi à la patinoire et au cinéma. Les ados, quant à eux, plus résistants, ont profité de 5 jours complets de ski et de snowboard sous une météo idyllique. Ce séjour au plein air, loin des préoccupations habituelles fut un régal pour tous et une vraie bulle d'oxygène après une année difficile !

Ce sont 19 débutants au total qui ont pu découvrir ce sport et valider leur premier niveau de ski (ourson ou flocon, voire même trois premières étoiles chez les ados !).



Association des Parents Motivés

L'association des parents d'élèves de l'école de Marsas a pour but de mener des actions (vente de gâteaux, de bijoux, de chocolats, de bulbes et de fleurs...) visant à récolter des fonds pour faire plaisir aux enfants en leur offrant des animations ludiques et sympathiques telles que la chasse aux œufs, la boum des CM1/CM2 et la kermesse de fin d'année.

Ces fonds nous permettent de contribuer financièrement à l'achat de jeux de cours, tel que la table de ping-pong ; et également, grâce aux dons d'entreprises généreuses, de financer les sorties scolaires telles que le séjour avec nuitée au Futuroscope et au parc Mysterra de cette année.

Mais l'Association des parents motivés de l'école des Rêves de Marsas, est surtout une association de parents bénévoles, volontaires et motivés à la recherche de nouveaux membres pour durer...

C'est donc avec grand plaisir que nous accueillons tous les parents souhaitant s'investir dans la vie de l'école et des enfants de Marsas !!

Suivez-nous sur notre page Facebook : Association des Parents Motivés ou contactez-nous par mail apemarsas33@gmail.com pour toutes autres demandes ou dons .



Le Futuroscope de Poitiers

Les Pervenches

Un coucou à tous nos adhérents et à tous les Marsacais !

Le club des aînés a repris ses activités depuis janvier avec ses petits repas qui sont suivis d'un petit loto ou de la belote pour les passionnés de jeux de cartes.

Nous avons fait deux grands lotos fin mars et fin avril.

Le jeudi 28 avril c'était la journée « proconfort ». Tous les participants ont reçu un petit cadeau.

Le vendredi 6 mai nous avons assisté au spectacle musical *Y'a d'la joie* à La Coupole de Saint-Loubes. Tous les adhérents étaient enchantés de cet après-midi.

Dimanche 22 mai nous nous sommes retrouvés pour notre repas de gala annuel : orchestre, magnifique tombola et bien sûr un succulent déjeuner !!! Ce moment convivial de fin d'année avait été annulé en 2021 suite aux restrictions sanitaires. Mieux valait tard que jamais !

Désormais nous sommes en vacances mais les activités reprendront dès la rentrée avec les concours de belote ouverts à tous. Ils auront lieu à la salle des fêtes les mardis 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre. Et toujours nos petits repas chaque deuxième jeudi du mois ; repas réservés aux adhérents. Les soirées « grand loto » se tiendront les samedis 8 octobre et 12 novembre à 20h30.

L'année se terminera en beauté avec notre repas de gala le dimanche 18 décembre.

Un grand merci aux nouveaux adhérents qui sont venus nous rejoindre.

Le bureau vous souhaite un bon été et espère vous retrouver en septembre en pleine forme !

Pour tous renseignements et adhésions, merci de vous adresser aux membres du bureau :

Hélène Lanthier 07 70 00 55 38 / 05 57 68 06 48

Chantal Hervier 06 26 81 63 52

Bernard Tisné 05 57 68 79 86



Marsas Basket Club (MBC)

Le Marsas Basket Club a bientôt 1 an !

Nous sommes fiers du chemin accompli tout au long de cette saison 2021/2022 !

Le démarrage a été rude et semé d'embûches, mais nous avons tenu bon et comptons maintenant près de 190 licenciés de 4 à 50 ans qui, malgré des débuts hésitants, ont su évoluer et créer de belles cohésions d'équipes. Le meilleur reste à venir !



Nous avons beaucoup de projets pour la saison prochaine. Outre la poursuite de notre école d'arbitrage, nous espérons mettre en place un partenariat avec l'école communale, créer notre équipe de Seniors Filles (avis aux intéressées !) et recruter plus de coaches et bénévoles afin de soulager ceux et celles déjà très impliqués dans la vie de notre club, et que nous remercions chaleureusement.

Nous sommes également à la recherche de sponsors donc n'hésitez pas à nous contacter !

Une nouvelle journée découverte sera organisée début septembre pour tous ceux qui souhaitent découvrir le basket et/ou s'inscrire. En attendant, nous avons fêté dignement cette fin de saison lors d'un pique-nique sur la Plaine des Sports le dimanche 3 juillet. Bon été à tous !



Société de chasse

La Société de chasse enregistre de plus en plus de plaintes suite aux dégâts de gibiers (chevreuils) mais surtout nuisibles (sangliers & renards).

Nous demandons aux Marsacais de signaler tous dégâts au Président de la société de chasse.

M FONTENEAU Ludovic 06 09 44 00 66



Association Loisirs et Fêtes

Cette année la fête locale aura lieu les 9, 10 et 11 septembre.

Pour plus de renseignements : facebook.com/comite.demarsas

★ Les associations de la commune ★

AJRVS M Massias 05 57 68 71 97 ★ **ALFM** (Loisirs et Fêtes) Mme Gonzales asso.alfm@gmail.com ★ **APE** (Parents d'élèves) Mme Jacquard apemarsas33@gmail.com ★ **FOOT CUBNEZAIS** M Gounet fc.cubnezais@hotmail.com 06 80 14 86 57 ★ **LES PERVENCHES** (Club des Aînés) Mme Lanthier 07 70 00 55 38 ★ **MARSAS ESCALADE ET MONTAGNE** M Magne marsas.escalade@gmail.com ★ **MBC** (basket) M Ratel 06 66 32 58 09 marsasbc@gmail.com ★ **SOCIÉTÉ DE CHASSE** Ludovic Fonteneau : 06 09 44 00 66 ★